



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 26322

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences des mauvaises conditions climatiques sur la production agricole notamment pour la production de fruits. La consommation a fortement baissé en raison de la hausse des prix et particulièrement chez les jeunes où elle est très insuffisante. Il lui demande s'il peut être envisagé une distribution dans les écoles maternelles et primaires.

Texte de la réponse

Face au constat alarmant de diminution de consommation de fruits et légumes, notamment par les plus jeunes, et à l'augmentation de la prévalence de l'obésité et autres maladies chroniques, le ministre de l'agriculture et de la pêche lance à la rentrée 2008 l'opération « Un fruit pour la récré », correspondant à la distribution gratuite d'au moins un fruit par semaine, en plus des repas, aux enfants des écoles primaires et maternelles ou fréquentant les centres aérés. Le ministère de l'agriculture et de la pêche cofinancera l'achat des fruits pour les 1 000 premières écoles situées en zone d'éducation prioritaire qui seront engagées dans l'opération, en mobilisant des sponsors privés. Le ministre s'attachera également, pendant la présidence française de l'Union européenne, à faire avancer le projet de la Commission de mobiliser des fonds communautaires au profit de telles opérations. Ce projet devrait conduire à la mise en oeuvre d'un programme communautaire à partir de la rentrée scolaire 2009-2010. Au-delà du bienfait de la consommation régulière de fruits, il s'agit aussi de donner aux jeunes du goût et de l'appétit pour les fruits, de les accompagner pédagogiquement à la découverte du fruit, en contribuant par là à modifier durablement les habitudes alimentaires. Dès juillet 2008, des actions d'animation seront proposées dans les centres de vacances et de loisirs à 3,5 millions d'enfants. Par ailleurs, le ministère de l'agriculture et de la pêche travaille avec la profession au sein du « pôle accessibilité » pour promouvoir la mise en place de « modèles d'accessibilité » aux fruits et légumes, afin d'accroître leur consommation, et en a fait un des chantiers prioritaires de sa politique de l'alimentation. Le pôle accessibilité, mis en place en 2005 et piloté par le ministère de l'agriculture, est chargé d'approfondir la question de la levée des freins à la consommation des fruits et légumes. Son utilité a été reconnue par le programme national Nutrition Santé en 2006 dans la mesure où il travaille à lever les obstacles à la consommation de fruits et légumes. Ce pôle, qui se réunit tous les deux mois environ, regroupe les pouvoirs publics (santé, action sociale, consommation et agriculture), les représentants des producteurs, des grossistes, des transformateurs, des détaillants, de la grande distribution, les centres techniques, une association de consommateurs. Il soutient des projets pilotes pour améliorer l'accessibilité aux fruits et légumes (accessibilité physique, perception du prix, praticité, aide aux plus démunis...), facilite les démarches (élaboration d'un cahier des charges des marchés publics en restauration collective, par exemple) ou encore participe à l'évolution de la réglementation (travaux sur la possibilité d'afficher les prix de vente à l'unité, par exemple). Les projets pilotes sont menés à titre expérimental avec l'aide de cofinancements publics, ils sont destinés à bénéficier ensuite au plus grand nombre. Ils sont évalués à l'issue de la phase expérimentale et décrits de façon qu'ils soient reproduits ailleurs.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26322

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5527

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7310